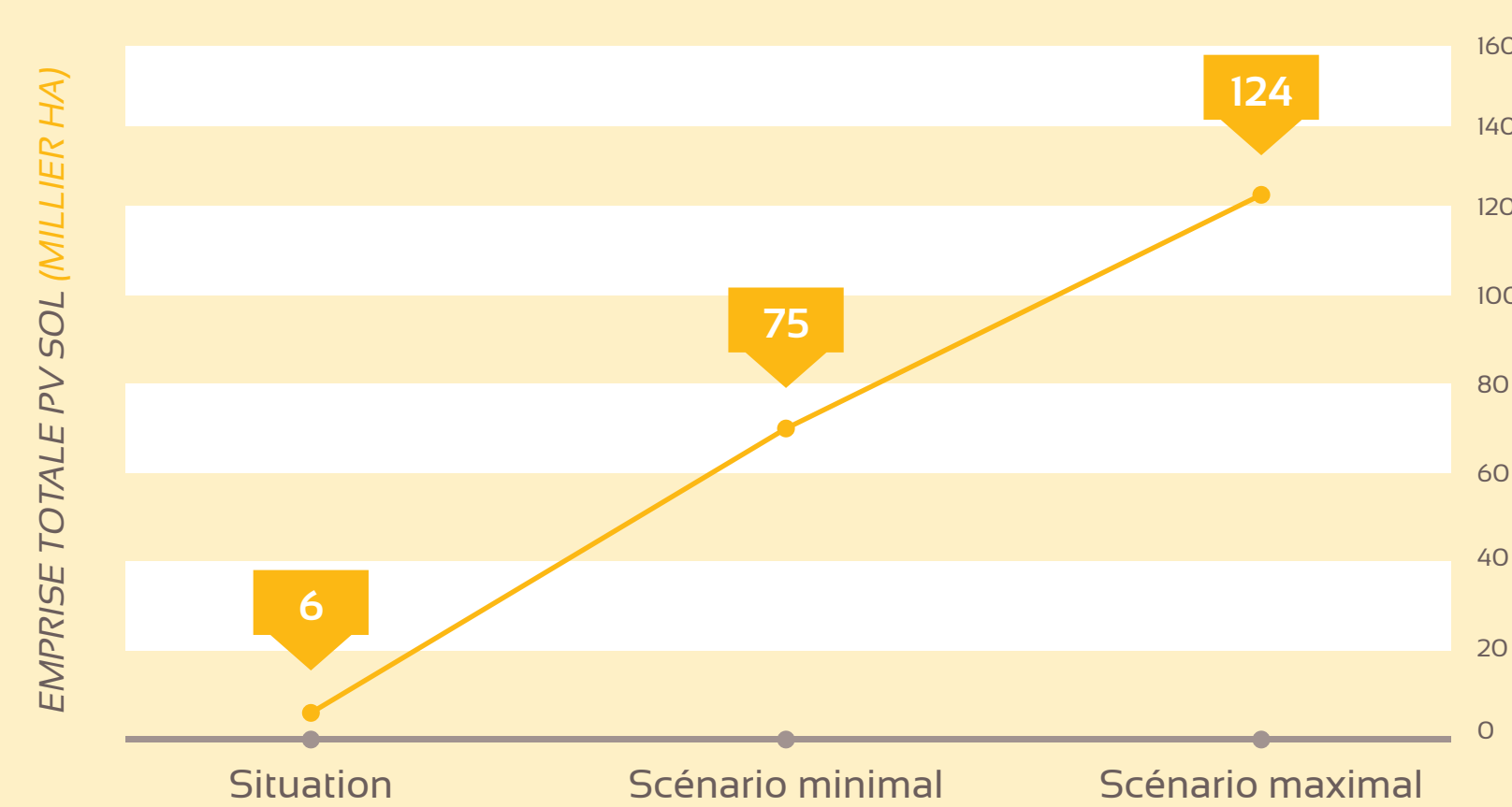


*Polymorphisme de clôtures
des centrales photovoltaïques,
fragmentation des espaces
naturels et continuités écologiques*

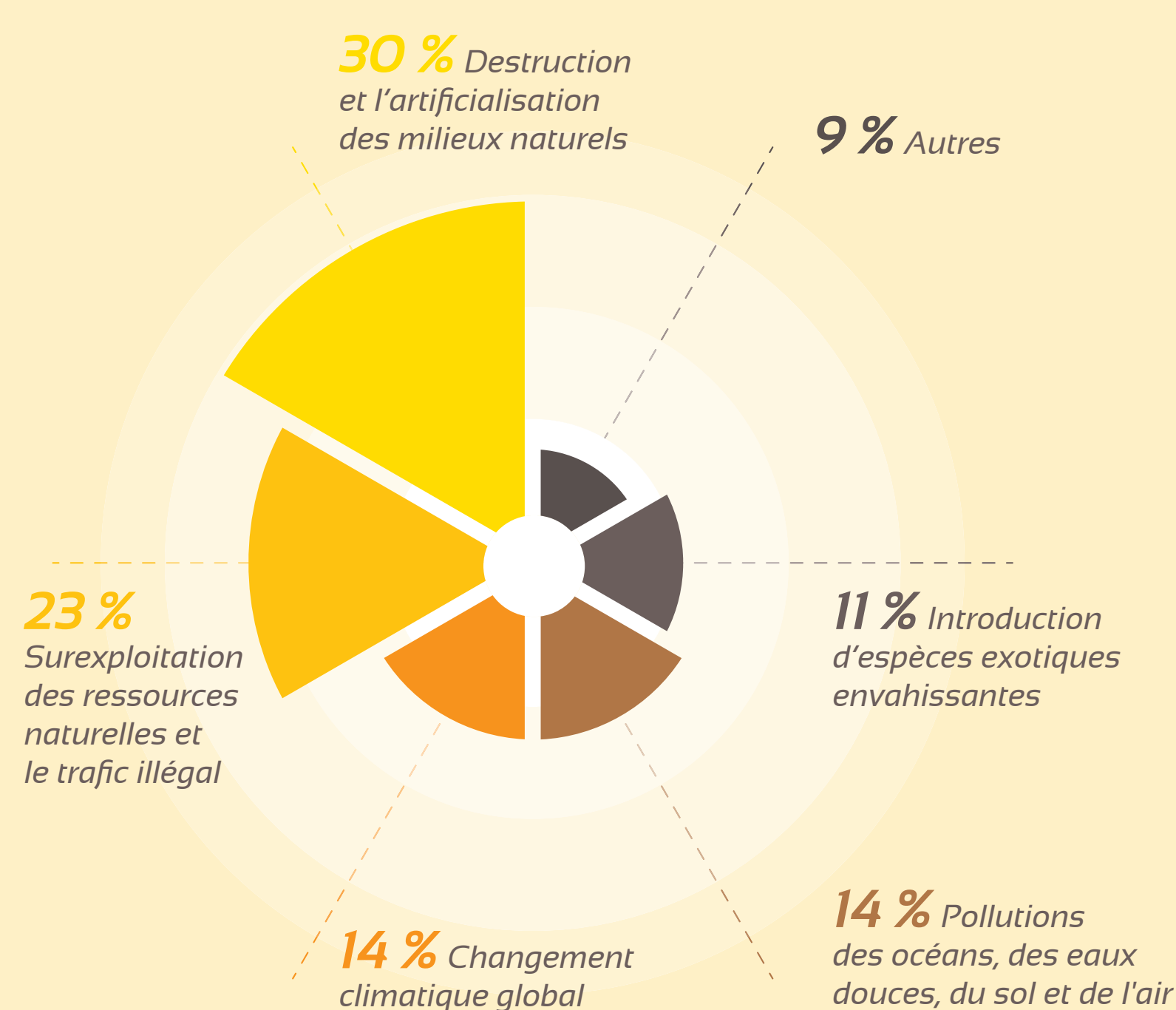
Pourquoi ?

Selon l'ADEME¹, les surfaces d'emprise au sol des centrales photovoltaïques au sol pourraient être multipliées par 12 à 20 entre 2020 et 2050.



Emprise au sol des centrales photovoltaïques selon les scénarios ADEME Transition(s) 2050

Le changement d'usage des sols est le facteur numéro 1 de la perte de biodiversité selon l'IPBES².



Impact sur la biodiversité

Le cumul des clôtures est « l'un des plus puissants moteurs du changement d'origine anthropique »³ en raison de la fragmentation des milieux qui en découle.

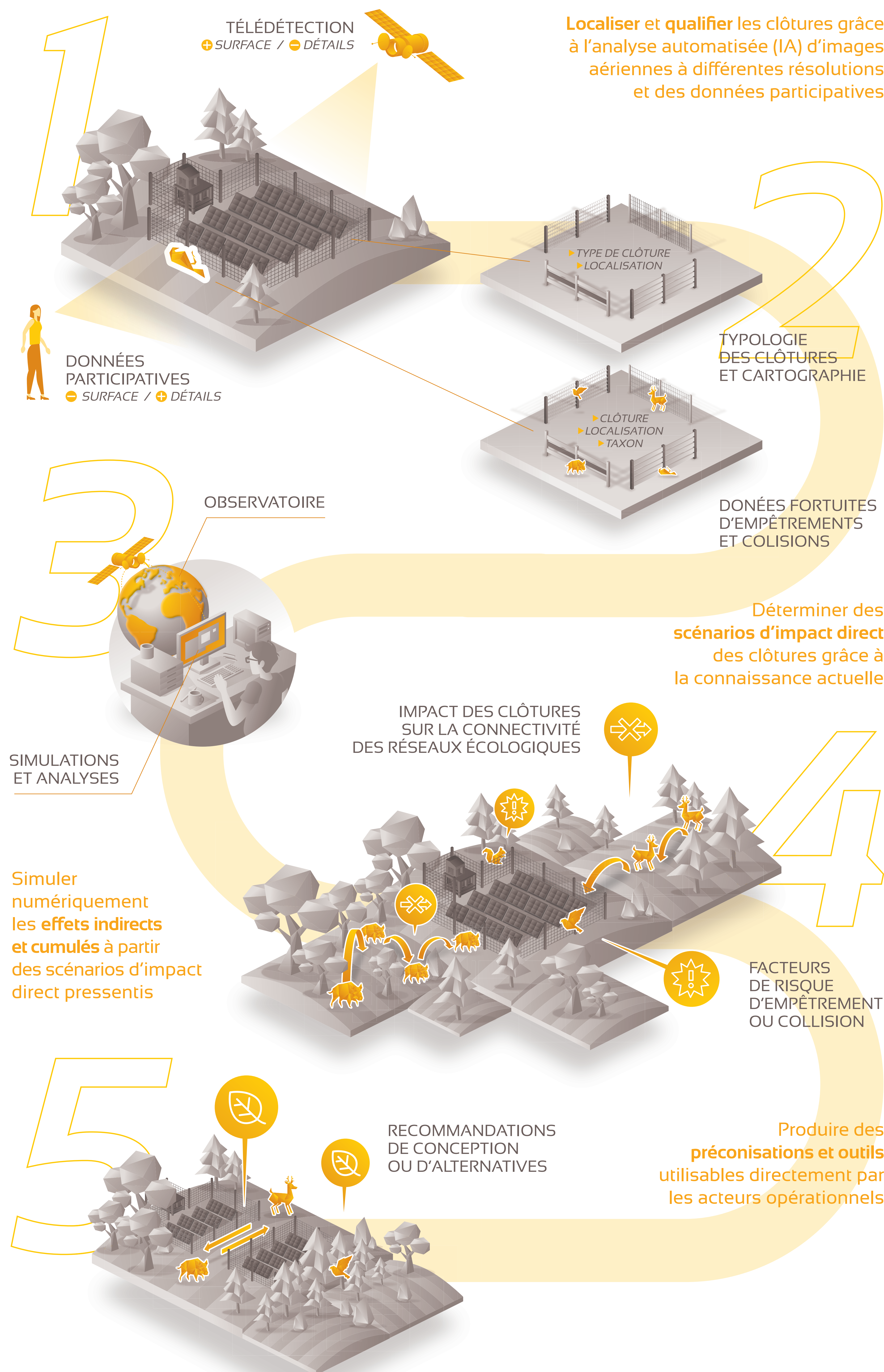


(Source : CEREMA, DIR Est)

DÉTERMINER L'IMPACT DES CLÔTURES SUR LE DÉPLACEMENT DES ESPÈCES ANIMALES

*Sylvain Moulherat, Mélodie Kunegel-Lion, Caryl Buton,
Eric Maire, Romain Wenger et Cybill Staentzel*

Comment ?



Références

1. Maxime Durand et Thomas Eglin, Sol et énergie photovoltaïque, ADEME, 2023.
2. IPBES, Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, 2019.
3. Alex McInturff, Wenjing Xu, Christine E Wilkinson, Nandintsetseg Dejid, Justin S Brashares, Fence Ecology : Frameworks for Understanding the Ecological Effects of Fences, BioScience 70 (11), 2020.

Conception graphique : Martin Sombsthay et Christophe Plotard